

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL748

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Terlier, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 285, après les mots :

« exception de »,

insérer les mots :

« celles concernant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.